

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES
ENTRE Le 15 octobre inclus et le 06 décembre 2024 inclus
en application de l'article L. 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION DU 15 OCTOBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la commande publique – Service Juridique – Groupes scolaires Léon Gambetta et Victor Hugo – travaux de charpente – Protocole transactionnel – Approbation et signature

Approuver et autoriser la signature du Protocole transactionnel, tel qu'annexé à la décision, qui a valeur de transaction au sens de l'article 2044 du Code civil et est revêtu de la chose jugée au sens de l'article 2052 du Code civil.

Acter la participation de la ville de Saint-Nazaire à hauteur de 2 503,76 euros. La dépense correspondante sera constatée sur l'opération 8807 de l'AP 88 du budget annexe photovoltaïque.

DÉCISION DU 12 NOVEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la commande publique – Autorisation d'ester en justice – Constitution de partie civile – Faits d'injures raciales sur agents dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions le 06 octobre 2023 – Désignation d'un avocat.

La SELARL KERGALL, dont le Cabinet est situé 98, avenue Albert de Mun, Saint-Nazaire (44600), est autorisée à ester en justice au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Nazaire aux fins de défendre ses intérêts devant le Tribunal Judiciaire de Saint-Nazaire dans l'affaire susvisée.

Les dépenses de représentation (avances sur honoraires, notes de frais, frais d'huissiers, honoraires, etc ...) durant le procès seront imputées sur le budget de la Ville, compte par nature 6227, fonction 020, (inscrit dans la nomenclature sous le numéro S 75.03 - Services de représentation juridique).

DÉCISION DU 14 NOVEMBRE 2024

Territoire Educatif et Créatif – Adhésion à l'association Pôle de Coop Filière Musicale (PCMA PDL) - Renouvellement

La ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à l'association Pôle de Coop Filière Musicale (PCMA PDL) 10 rue de l'Île Mabon 44200 Nantes pour un montant de 165.00 euros (Cent soixante-cinq euros) pour l'année 2024.

La dépense en résultant sera constatée au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 14 NOVEMBRE 2024

Territoire Educatif et Créatif – Adhésion aux Conservatoires de France – Renouvellement

La ville de Saint-Nazaire décide d'adhérer aux Conservatoires de France – C/O M. Guillaume Cazal – 5 impasse Puits du Pré 34790 Grabels pour un montant de 179 euros (Cent soixante-dix-neuf euros) pour l'année 2024.

La dépense en résultant sera constatée au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 19 NOVEMBRE 2024

Direction Générale Performance Administrative – Contrat de prêt de 17 000 000€ auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire

La Ville de Saint-Nazaire décide de contracter un prêt d'un montant de 17 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire pour financer les investissements prévus au budget 2024.

Les caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :

- Montant 17 000 000,00 €
- Maturité : 15 ans (hors phase de mise à disposition des fonds)
- Durée de la phase de mobilisation des fonds : jusqu'au 28/02/2025
- Date de point de départ de la phase d'amortissement : 28/02/2025
- Type d'amortissement du capital : Amortissement constant
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Commission de non utilisation de la phase de mobilisation : néant
- Frais de dossier : néant
- Commission d'engagement : 0.10%
- Intérêts Intercalaires : calculées sur la base du taux du prêt
- Base de calcul des intérêts : 30/360
- Taux intérêt : Taux fixe maximum à 3.29% (taux cible à 3.24%). Du fait de l'extrême volatilité des marchés financiers, le taux d'emprunt est susceptible de varier en fonction des conditions prévalant sur les marchés financiers au moment de la négociation effective de l'opération.

C'est pourquoi une marge de 0.05% de taux est prévue lors du topage de taux le jour de la signature du prêt figeant définitivement les conditions financières

Le prêt sera imputé au budget au compte 16 « emprunts » et sera inscrit obligatoirement dans le compte 16 de la commune le 31 décembre de chaque année.

Principes de fonctionnement du contrat

- Période de mobilisation de la date de signature de la convention jusqu'au 28 février 2025 (date de fin de mobilisation)
- Le remboursement anticipé total ou partiel est possible à chaque date d'échéance, moyennant ainsi que le paiement d'une indemnité actuarielle non plafonnée.

Mise en place : Le Maire déterminera le niveau du taux fixe applicable au topage visé à l'article 1, le niveau dudit taux fixe ne pouvant être supérieur à 3,29% (trimestriel, 30/360), préalablement à la signature de la convention qui devra intervenir au plus tard le 02 décembre 2024.

Le Maire signera la Convention de Crédit susvisée et tout autre document nécessaire à la conclusion et à l'exécution de ladite Convention.

La Ville de Saint-Nazaire s'engage pendant toute la durée du prêt à prendre toutes les mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital, intérêts et accessoires.

DÉCISION DU 20 NOVEMBRE 2024

Attractivité, Economie, Territoire Educatif et Créatif – Adhésion à la Fédération Française de Voile - Renouvellement

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à la Fédération Française de Voile 17 rue Henri Bocquillon 75015 PARIS pour un montant de 1500.00 euros (Mille cinq cents euros) pour l'année 2024.

La dépense en résultant sera constatée au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 21 NOVEMBRE 2024

Culture, Transitions Economiques – Don d'une œuvre – Sculpture Aristide Briand

La Ville de Saint-Nazaire accepte le don d'un buste en bronze d'Aristide Briand qui lui est proposé, sans charges, ni conditions par l'association Aristide Briand.

Le buste sera exposé dans le Jardin des plantes de la Ville de Saint-Nazaire pour une durée minimale de cinquante ans conformément aux volontés du donateur.

DÉCISION DU 21 NOVEMBRE 2024

Direction Générale Performance Administrative – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025 – Restructuration et réhabilitation du groupe scolaire Victor Hugo à Saint-Nazaire (Phase 1) – Autorisation de dépôt de dossier de demande de subvention

La Ville de Saint-Nazaire sollicite auprès de l'Etat une subvention d'investissement de 875 775€ dans le cadre du DSIL 2025, pour les travaux de restructuration et réhabilitation (Phase 1) du groupe scolaire Victor Hugo à Saint-Nazaire, conformément à la fiche projet annexée.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de restructuration et réhabilitation (Phase 1) du groupe scolaire Victor Hugo s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
	HT			
Maîtrise œuvre externe	490 000 €	DSIL 2025	875 775 €	25,00%
Etudes	50 000 €	Fonds vert 2024	807 070 €	23,04%
Travaux	2 963 100 €			
		Ville de Saint-Nazaire	1 820 255 €	51,96%
TOTAL HT	3 503 100 €	TOTAL	3 503 100 €	100,00%

Le cout global du projet est estimé à 11 383 305 € TTC.

L'imputation des recettes sera constatée au chapitre 13, budget principal.

DÉCISION DU 26 NOVEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, Service Gestion Locative et Assurances – Convention d’occupation précaire – 2 Allée des Primevères 44600 Saint-Nazaire – Avenant n°1 – Preneur : Association « La Gaule Nazairienne »

La convention d’occupation en date du 04 mars 2019, par laquelle la Ville de Saint-Nazaire a autorisé l’occupation du local sis 2 Allée des Primevères, 44600 Saint-Nazaire pour l’association « La Gaule Nazairienne », est modifiée par voie d’avenant n°1, annexé à la décision municipale, afin d’en prolonger la durée jusqu’au 31 décembre 20230.

L’avenant n°1 à la convention d’occupation, annexé à la décision, où sont précisées les modalités d’occupation des lieux, règle dans le détail les droits et obligations de chaque partie.

DÉCISION DU 29 NOVEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique – Service Gestion Locative et Assurances – Convention d’occupation précaire – 13 rue de l’Ile du Pé 44600 Saint-Nazaire – Avenant n°2 – Preneur : Association « Société des Bateaux Modèles »

La convention d’occupation en date du 11 avril 2022 par laquelle la Ville de Saint-Nazaire a autorisé l’occupation du local sis 13 rue de l’Ile du Pé, 44600 Saint-Nazaire pour l’association « Société des Bateaux Modèles », renouvelée par avenant n°1, est modifiée par voie d’avenant n°2, annexé à la décision municipale, afin de modifier le périmètre occupé par l’association « Société des Bateaux Modèles ».

L’avenant n°2 à la convention, annexé à la décision, où sont précisées les modalités d’occupation des lieux, règle dans le détail les droits et obligations de chaque partie.

DÉCISION DU 29 NOVEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique – Service Gestion Locative et Assurances – RESILIATION – Convention d’occupation précaire – Garage n°10 – 39 rue Albert Thomas 44600 Saint-Nazaire – Preneur [REDACTED]

Il est mis fin à compter du 30 novembre 2024 à la convention susvisée du 20 octobre 2023 portant mise à disposition de [REDACTED] du garage sis 39 rue Albert Thomas 44600 Saint-Nazaire.

DÉCISION DU 02 DECEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique – Service Gestion Locative et Assurances – Contrat de concession temporaire – Garage 237 rue de Pornichet 44600 Saint-Nazaire – Preneur : Association Galerie Hasy

L'association Galerie Hasy, dont le siège social est situé 21 Grande Rue 44510 Le Pouliguen, est autorisée à occuper, pour un usage de stockage, le garage sis 237 rue de Pornichet 44600 Saint-Nazaire, jusqu'au 31 mars 2025.

La convention annexée à la décision, où sont précisées les modalités d'occupation des lieux, règle dans le détail les droits et obligations de chaque partie.

DÉCISION DU 04 DECEMBRE 2024

Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique – Service Gestion Locative et Assurances – Contrat de concession temporaire – Garage n°10 – 39 rue Albert Thomas 44600 Saint-Nazaire – Preneur : [REDACTED]

[REDACTED], domicilié au 1 Place de l'Eglise 44600 Saint-Nazaire, est autorisé à occuper le garage n°10 sis 39 rue Albert Thomas 44600 Saint-Nazaire, pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification, et ce, jusqu'au 31 décembre 2025, renouvelable ensuite d'année en année sans que la durée ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

Le contrat de concession annexé à la décision, où sont précisées les modalités d'occupation des lieux, règle dans le détail les droits et obligations de chaque partie.

La recette en résultant sera constatée au budget de la Ville, chapitre 75.

DÉCISION DU 05 DECEMBRE 2024

Direction Générale Performance Administrative – Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

Requête en annulation contre l'arrêté n° PC 04418423T0132 en date du 19/10/2023 par lequel le Maire de Saint-Nazaire a accordé à la SAS OCDL Groupe GIBOIRE un permis de construire valant démolition pour la construction d'un collectif de 11 logements et la création de stationnements sur un terrain situé au 71 Boulevard Albert 1er - Défense de la Ville de Saint-Nazaire

Monsieur le Maire de la Ville de Saint-Nazaire, David SAMZUN, ou son représentant, est autorisé à ester en justice au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Nazaire aux fins de défendre ses intérêts devant le Tribunal Administratif de Nantes dans l'affaire susvisée.

Les dépenses de représentation (avances sur honoraires, notes de frais, frais d'huissiers, honoraires, etc...) durant le procès seront imputées sur le budget de la Ville, compte par nature 6227, fonction 020 (inscrit dans la nomenclature sous le numéro S 75.03 – Services de représentation juridique).

DÉCISION DU 05 DECEMBRE 2024**Direction Générale Performance Administrative – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025 – Restructuration et réhabilitation du groupe scolaire Jean Jaurès à Saint-Nazaire (Phase 2) – Autorisation de dépôt de dossier de demande de subvention.**

La Ville de Saint-Nazaire sollicite auprès de l'Etat une subvention d'investissement de 1 125 000 € dans le cadre de la DSIL 2025, pour la restructuration et réhabilitation du groupe scolaire Jean Jaurès à Saint-Nazaire (Phase 2), conformément à la fiche projet ci annexée.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux de restructuration et réhabilitation (Phase 2) du groupe scolaire Jean Jaurès s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
	HT			
		DSIL 2025	1 125 000 €	25 %
Honoraires Maîtrise Œuvre Externe	500 000 €			
Travaux	4 000 000 €			
		Ville de Saint-Nazaire	3 375 000 €	75 %
TOTAL HT	4 500 000 €	TOTAL	4 500 000 €	100 %

Le coût global de l'opération est de 18 600 000 € TTC

La recette en résultant sera constatée au chapitre 13 du Budget principal.

DÉCISION DU 05 DECEMBRE 2024**Territoire Educatif et Créatif – Demande d'attribution de financements de la CAF pour l'activité des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje)**

La Ville de Saint-Nazaire sollicite les financements pour:

- la prestation de service unique – (PSU),
- les bonus « inclusion handicap », « mixité sociale » et « bonus territoire Ctg », « trajectoire développement » et « attractivité »,
- le financement des journées pédagogiques, des heures de concertation et de préparation à l'accueil des enfants

de la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, pour la structure « MA Cap Mômes » pour la période 2024-2028.

Les droits et obligations des parties sont précisées dans la convention d'objectifs et de financement, jointe en annexe.

La recette en résultant sera imputée au budget de la Ville, chapitre 74.

Numéro de marché	Objet du marché	Direction	Procédure	Attributaire(s)	Montant(s) attribué(s) en € HT	Date de notification du contrat
202409030859	Achat et installation d'une œuvre d'art au parc des Halles de Saint-Nazaire	DGA Culture, Transition Economique	Marché sans publicité ni mise en concurrence (droits d'exclusivité)	Olivier VADROT	47 393,36 € sur 12 mois	06/11/2024
2024011513MV	Location, installation et entretien de structures modulaires	DGA Fabrique du Territoire Ecologique	Appel d'offres ouvert	Rang 1 : SAS COUGNAUD Rang 2 : SAS B. BLOC	Pour la Ville de Saint-Nazaire : Montant mini : 350 000.000 € Montant maxi : 8 500 000.00 € Pour la CARENE : Montant mini : 350 000.000 € Montant maxi : 8 500 000.00 €	12/11/2024
2024030814MV	Fourniture de pièces pour véhicules légers particuliers et utilitaires (Relance L1 Suite à la résiliation du marché 2023061315MVA pour motif d'intérêt général)	DGA Ressources internes, Organisation, Innovation	Appel d'offres ouvert	Rang 1 : OUEST INJECTION Rang 2 : STEIMA-PLSN	Pour la Ville de Saint-Nazaire : Sans minimum Montant maxi : 8 500 000.00 € Pour la CARENE : Sans minimum Montant maxi : 480 000.00 €	12/11/2024
202405291714	Construction d'une Halle couverte au Boulodrome du Parc Paysager	DGA Fabrique du Territoire Ecologique	Procédure adaptée ouverte	L1 : GUIHENEUF Fils L2 : DOUILLARD L3 : BOIS LOISIRS CREATIONS L4 : REALU GLACISOL L5 : SARL AM3I PLUS	L1 : 94 550,00€ HT L2 : 208 956,32€ HT L3 : 156 316,99€ HT L4 : 15 603,20€ HT L5 : 28 723,10€ HT	13/11/2024
202408081553	Contrat d'hébergement, d'assistance et de prestations associées du logiciel GéoDP	DGA Ressources internes, Organisation, Innovation	Marché sans publicité ni mise en concurrence (droits d'exclusivité)	SOGELINK	Mini annuel de 6 000,00 € HT - Maxi annuel de 20 000,00 € HT	14/11/2024
2024031809MV	Prestations d'études de marchés, d'opportunités, de stratégie commerciale et d'accompagnement à la prospection commerciale.	DGA Culture, Transition Economique	Appel d'offres ouvert	L1MVAR1 1 LESTOUX ET ASSOCIES L1MVAR2 2 SAS POLYGONE L1MVAR3 CCI NANTES – SAINT NAZAIRE L2MVBR1 LESTOUX ET ASSOCIES L2MVBR2 SOCLE URBAIN L2MBR3 BERENICE POUR LA VILLE ET LE COMMERCE L3 : sans suite	Pour la Ville de Saint-Nazaire : Lot 1 Montant maxi : 100 000.00 € Lot 2 Montant maxi : 150 000.00 € Lot 3 Montant maxi : 80 000.00 € Pour la CARENE : Lot 1 Montant maxi : 100 000.00 € Lot 2 Montant maxi : 150 000.00 € Lot 3 Montant maxi : 70 000.00 €	20/11/2024
2024082912MV	Prestations de mise en fourrière automobile	DGA Solidarité et Citoyenneté	Procédure adaptée ouverte	ASSISTANCE AUTO NAZAIRIENNE	Montant minimum : 25 000,00 € Montant maximum : 200 000,00 € Dont un mini de 20 000€ HT et un maxi de 140 000€ HT pour la Ville de Saint-Nazaire	22/11/2024
202403051336	Résidence artistique et actions culturelles autour du projet « L'Arbre à danser »	DGA Culture, Transition Economique	Marché sans publicité ni mise en concurrence (droits d'exclusivité)	CIE SYSTEM B	Mini annuel 1 000,00 € HT Maxi annuel 40 000,00 € HT	28/11/2024

Numéro de marché	Numéro de l'avenant	Objet du marché	Titulaire du contrat	Objet de l'avenant	Montant du marché initial en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Date de notification de l'avenant
202309071118M	AV2	Travaux de réhabilitation du bâtiment situé au 24, rue d'Anjou à Saint-Nazaire Lot n° 13 : Electricité	SDEL NANTES	Prise en compte de travaux supplémentaires	93 660,71 €	2 091,30 €	14/11/2024
202402261440C	AV2	Rénovation chauffage, ventilation et éclairage Théâtre Jean-Bart et Gymnase Curie Lot n° 03 : Electricité Courants forts et faibles Gymnase Curie	SHIPELEC	Prise en compte de travaux supplémentaires et de modifications	18 525,40 €	6 118,66 €	25/11/2024
202402261440A	AV1	Rénovation chauffage, ventilation et éclairage Théâtre Jean-Bart et Gymnase Curie Lot n° 01 : Chauffage ventilation Théâtre Jean Bart	LA REGIONALE	Prise en compte de travaux supplémentaires et de modifications	196 277,68 €	2 497,89 €	25/11/2024
202010141504A	AV4	Réhabilitation extension du CRD Lot 1– Menuiseries intérieures	SAS PERRIN	Prise en compte de travaux supplémentaires non prévisibles et report de la fin du marché au 28/02/2025	426 286,57 €	7 782,81 €	25/11/2024
202009161647T	AV3	Réhabilitation extension du CRD Lot 20 – Aménagement paysagers	EFFIVERT	Prise en compte de travaux supplémentaires non prévisibles et report de la fin du marché au 28/02/2025	97 010,00 €	- 37 004,84 €	25/11/2024
202009161647B	AV4	Réhabilitation extension du CRD Lot 2 – Travaux de terrassement	CHARIER	Prise en compte de travaux supplémentaires non prévisibles et report de la fin du marché au 28/02/2025	264 120,10 €	- 237,40 €	25/11/2024
202106041107B	AV5	Réhabilitation extension du CRD Lot 2 (relance du lot 6) – Serrurerie	JUIGNET	Prise en compte de travaux supplémentaires non prévisibles et report de la fin du marché au 28/02/2025	197 769,20 €	3 937,00 €	25/11/2024
202212141502	AV2	Réhabilitation extension du CRD Travaux de pose de mobiliers sur mesure et agencement	SAS PERRIN	Prise en compte de travaux supplémentaires non prévisibles et report de la fin du marché au 28/02/2025	702 858,32 €	45 647,68 €	28/11/2024

**RELEVÉ DES DÉCISIONS
PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS
DÉLEGUÉS AU MAIRE DE SAINT-NAZAIRE**

DÉCISIONS

N° marché	Intitulé	Titulaire(s)	Date de signature	Montant HT
202405071602	Gestion des abonnements périodiques pour la Ville de Saint-Nazaire Lot 2 Autres abonnements que presse quotidienne régionale	EBSCO INFORMATION SERVICES SAS	01/10/2024	Montant maximum 163 000 €HT
202411180947X	Fourniture d'un négatif sur la libération de la poche de Saint-Nazaire	SNAT	14/10/2024	Mise à disposition gratuite
202410290918X	Convention de coopération entre la Ville de Saint Nazaire et la maison de quartier de la Chesnaie-Tréballe	La maison de quartier de la Chesnaie-Tréballe	27/11/2024	Mise à disposition gratuite
202402261440D	FTE - Travaux de rénovation chauffage, ventilation, et éclairage Théâtre J. Bart et Gymnase Curie –lot 4 – Chauffage ventilation – Gymnase Curie – AV 1	CAELO 8 rue Pierre et Marie Curie 44160 PONTCHATEAU	07/11/2024	+ 5 109,43 €
2022081614MVB	FTE – Prestations de contrôles périodiques - lot 2 Vérification et entretien des moyens de secours – AV 1	EXTINCTEURS NANTAIS 34 rue de la Vertonne 44100 VERTOU	07/11/2024	Pas d'incidence financière
202402261440C	FTE - Travaux de rénovation chauffage, ventilation, et éclairage Théâtre J. Bart et Gymnase Curie – lot 3 – Electricité Courants forts et faibles Gymnase Curie – AV 1	SHIPELEC 7 rue René Cassin 44600 ST NAZAIRE	07/11/2024	+ 1050,85 €
2022020116MC	CV – Réalisation de prestations de services d'entretien des espace verts et d'éco-pâturage – lot 2 Services d'éco-pâturage – AV1	Les PATURAGES Du LITTORAL 3 rue des Arpents 44350 GUERANDE	07/11/2024	Pas d'incidence financière
2023031314MV	Assistance à Maitrise d'ouvrage pour élaborer une stratégies sur les pratiques collaboratives – Avenant n°1	WILLING 56/58 Rue d'Alsace Lorraine 31000 - TOULOUSE	14/10/2024	Pas d'incidence financière
2022110411MVBR2	Prestations de sécurité – Lot 2 Prestation de mise à disposition d'agents de sécurité ou d'agents de sécurité incendie et assistance à personne affectés à la sureté des manifestations et activités culturelles – Avenant n°1	Atlas Sécurité Privée 15 Avenue Jacques Cartier 44800 – Saint HERBLAIN	25/11/2024	Pas d'incidence financière
2022110411MVC	Prestations de sécurité – Lot 3 Prestation de mise à disposition d'agents de sécurité ou d'agents cynophiles affectés à la l'ouverture et fermeture des bâtiments, au gardiennage et/ou à la réalisation de ronde de surveillance sur des bâtiments des installations techniques – Avenant n°1	Atlas Sécurité Privée 15 Avenue Jacques Cartier 44800 – Saint HERBLAIN	25/11/2024	Pas d'incidence financière
2022081614MVB01	Prestations de contrôles périodiques – Lot 2 – Vérifications et entretiens des moyens de secours – Avenant n°1	Extincteurs Nantais SAS 34 Rue de la Vertonne 44100 – VERTOU	05/12/2024	Pas d'incidence financière